

# Liste de vérification pour la planification de réunions et d'activités

## Facteurs liés aux installations

- Consulter des organismes œuvrant pour les personnes handicapées afin de connaître les points à considérer dans le choix de lieux accessibles.
- Vérifier si l'entrée des installations est munie d'une porte automatique.
- Vérifier si le passage est accessible jusqu'à la salle de réunion.
- Vérifier l'accessibilité des boutons du panneau de contrôle et la présence d'indicateurs d'étages audio dans les ascenseurs publics.
- Vérifier si les fontaines à boire se trouvent à une hauteur accessible.
- Vérifier si les installations liées aux repas sont accessibles.
- Prévoir des menus en braille ou en gros caractères.
- Vérifier si les téléphones publics se trouvent à une hauteur accessible.
- Vérifier s'il est possible de répondre aux exigences en matière de régime alimentaire.

## Salles de réunion

Vérifier s'il y a de la place pour les preneurs de notes, le matériel de sous-titrage, les interprètes en langue des signes et les autres interprètes.

S'assurer de prévoir des sièges pour les personnes malentendantes près des interprètes, des sous-titres et des preneurs de notes sur ordinateur.

- S'assurer de maintenir un faible niveau de bruit dans les salles de réunion.
- Offrir un système infrarouge ou en boucle.
- Mettre en place un système d'alarme visuel.

## Pour se rendre à une activité

- Stationnement accessible aux personnes handicapées
- Transport en commun accessible
- Fonds pour rembourser le transport pour les personnes handicapées

Version 2.0 révisée, janvier 2022